

REGLEMENT

ARTICLE 1 : Général

Le **GNT_EVENTS_PORT_LA_NOUVELLE_TRI** est organisé le dimanche 09 octobre 2022 par le Grand Narbonne Triathlon sur la commune de **PORT LA NOUVELLE (11)**.

Le règlement s'appuie sur la Réglementation Sportive de la FFTri.

- Le fait de s'inscrire à l'une de ses ces épreuves implique l'obligation de se conformer à la Réglementation Générale de la Fédération Française de Triathlon.

ARTICLE 2 : Inscriptions

- Les inscriptions se font par internet uniquement jusqu'au 06 octobre 2022 à 23h59. Passée cette date, toute inscription sera impossible.
- Le nombre de concurrents par course est limité. (HALF: 200 – 99.9 : 200 – S : 200 – XS : 100)
- L'épreuve est ouverte aux licenciés FFTri et aux non licenciés selon les règles FFTri.
- Pour les non licenciés, la souscription à un Pass Compétition est obligatoire moyennant une majoration tarifaire conformément à la réglementation de la FFTri, avec présentation d'un certificat médical de « *non contre indication à la pratique du Triathlon de moins d'un an* »
- Concernant les Licences des Fédérations Etrangères, les règles édictées par les directives de la FFTri s'appliquent pour chacune d'elles.
- L'inscription des mineurs est soumise à une autorisation du responsable légal.
- Toute inscription INCOMPLETE ne sera pas prise en compte (*Inscriptions en ligne – pièces justificatives et paiement*). Toute inscription incomplète ne sera pas enregistrée.

ARTICLE 3 : Retrait des dossards

Le retrait des dossards est soumis à la présentation des pièces suivantes :

- Justificatif d'inscription
- Pièce d'identité
- Présentation des documents **COVID** exigés pour la participation à une compétition suivants les règles édictées par les dispositions légales au moment de l'épreuve.
- Licenciés Compétition : Licence FFTri valide (année en cours)
- Non Licenciés compétition ou non Licencié : Certificat Médical de « *non contre indication à la pratique du Triathlon en compétition* » de moins d'un an.
- Licences fédérations Etrangères : Licence de l'année en cours.
- Mineurs : Autorisation signée par le Responsable Légal.

- Les dossards peuvent être retirés par une même personne d'un même club sur présentation de sa licence FFTri.
- **Tout manquement à l'article 3 du règlement entraînera un refus du départ par l'organisateur.**

3-1 Divers :

- Un seul dossard sera fourni par l'organisateur, la ceinture porte dossard est indispensable. Les épingles ne seront pas fournies par l'organisation.
- Une puce pour le chronométrage sera remise à chaque concurrent. En cas de perte ou de non restitution de la puce, le concurrent devra s'acquitter du montant de 30 euros pour rembourser le prestataire de chronométrage.

ARTICLE 4 : Sécurité

- La pratique du Triathlon ou de l'Aquathlon demande un certain niveau d'entraînement et une bonne condition physique. Chaque concurrent qui participe à la compétition le fait sous sa responsabilité (ou celle de ses parents pour le mineur)
- *Partie Natation* : Elle aura lieu en mer. (La température de l'eau sera annoncée 1 heure avant le départ par l'arbitre principal).
- La course à pied se déroulera aux alentours sur le front de mer et sur la lagune entre Port la Nouvelle et Leucate.
- Il est interdit aux concurrents de recevoir une quelconque aide extérieure à celle mise en place par l'organisation sous peine de disqualification.
- L'organisation décline toute responsabilité quant aux accidents, ainsi qu'aux dégradations des effets personnels qui pourraient se produire au cours de la manifestation, dus au non respect du Code de la Route, ou au non respect des consignes de sécurité mises en place. En aucun cas l'athlète ou un accompagnateur ne pourra faire valoir de droits quelconques vis à vis de l'organisateur.
- La responsabilité des organisateurs est dérogée dès abandon, disqualification, arrêt sur décision médicale, arbitrale ou autre décision des organisateurs.

ARTICLE 5 : La zone de transition

- La zone de transition est ouverte et surveillée 1 heure avant le début des courses et jusque 30' après l'arrivée du dernier concurrent.
- L'accès à cette zone est **STRICTEMENT** interdit au public ou accompagnateurs. Seuls les concurrents munis d'un dossard y auront accès.
- **Les affaires seront récupérées sur présentation du dossard** à la personne désignée responsable. Sans cette présentation le matériel ne pourra être récupéré.
- L'organisation décline toute responsabilité quant aux vols ou dégradations des effets personnels entre concurrents qui pourraient se produire dans la zone de transition.

ARTICLE 6 : Annulation

- En cas de force majeure (*intempéries exceptionnelles ou interdiction administrative*), l'organisation se réserve le droit de modifier les épreuves et leur déroulement (*Parcours, Horaires..*) ou d'annuler la manifestation. Dans ce dernier cas les droits d'inscription seront remboursés dans la limite des frais engagés par l'organisation et hors coûts prélevés par le site d'inscription en ligne.
- Tout désistement d'un concurrent doit être notifié par le biais d'un justificatif valable (Certificat médical ou autre motif grave laissé à l'appréciation de l'organisateur) pour donner lieu au remboursement de l'inscription (*hors coûts prélevés sur le site d'inscription en ligne*). **Toutefois, les concurrents qui se désisteront au cours des huit derniers jours précédant la course, ne seront pas remboursés des frais d'inscription.**

ARTICLE 7 : Les épreuves

- **TRIATHLON HALF** : 1900m de natation – 90 km de vélo – 21 km de Course à pied (à partir de catégorie Sénior)
- **TRIATHLON 99.9** : 900m de natation – 90 km de vélo – 9 km de Course à pied (à partir de la catégorie Sénior)
- **TRIATHLON S** : 750m de natation – 20km de Vélo – 5km de Course à pied (à partir de catégorie Cadet)
- **TRIATHLON XS** : 300m de natation – 10km de Vélo – 2,5km de Course à pied (à partir de catégorie Benjamin)

ARTICLE 8 : Classements et Récompenses

Seuls les athlètes présents pourront venir retirer leurs récompenses.

- **TRIATHLON HALF** : 3 premiers scratch – 3 premiers Masters – (Femmes et Hommes).
- **TRIATHLON 99.9** : 3 premiers scratch – 3 premiers Masters – (Femmes et Hommes).
- **TRIATHLON S**: 3 premiers scratch et 3 premiers de chaque catégorie Femmes et Hommes.
- **TRIATHLON XS** : 3 premiers scratch et 3 premiers de chaque catégorie Femmes et Hommes.

Les récompenses seront remises au fur et à mesure des arrivées des premiers sur chaque course afin d'éviter un agglutinement devant le podium.

ARTICLE 9 : Label Mixité

Les épreuves se déroulent avec le Label Mixité, un départ sera certes donné en commun mais avec séparation entre les hommes et les femmes.

ARTICLE 10 : Label Développement Durable

- Le triathlon se déroule sur le domaine public, l'attention des concurrents est attirée sur le respect de l'environnement dans lequel ils vont évoluer.
- Des zones de propreté seront mises en place pour se débarrasser des déchets.
- Le non respect des zones de propreté entrainera une disqualification du concurrent.

ARTICLE 11 :

- Le simple fait de s'inscrire et participer à la course implique **de connaître et d'accepter le présent règlement, d'avoir étudié les parcours ainsi que de connaître les règles de la FFTri**. Les parcours sont en ligne et téléchargeables sur **notre site internet**.
- En cas d'abandon, le concurrent s'engage à remettre sa puce et son dossard à l'organisation. La non restitution de la puce entraînera une facturation de 30 euros à la charge du concurrent.

ARTICLE 12 :

Stationnements - Chronologie

Parkings disponibles pour les concurrents : Plusieurs possibilités de stationnement sont disponibles sur la commune de PORT LA NOUVELLE.

Le parking sur lequel se trouve la Zone de Transition est réservé aux parc à vélo, aux clients du CASINO et aux membres de l'Organisation UNIQUEMENT.

- **Retrait des dossards** : à partir du Samedi 08 octobre de 14h00 à 18h00 et le Dimanche 09 octobre à partir de 06h00
- **07h00** Ouverture de la Zone de Transition **Triathlons HALF _ 99.9**
- **08h15** Ouverture de la Zone de Transition **Triathlon S et XS**
- **08h00** Départ TRIATHLON HALF et 99.9
- **08H30** Départ TRIATHLON S
- **09H00** Départ TRIATHLON XS

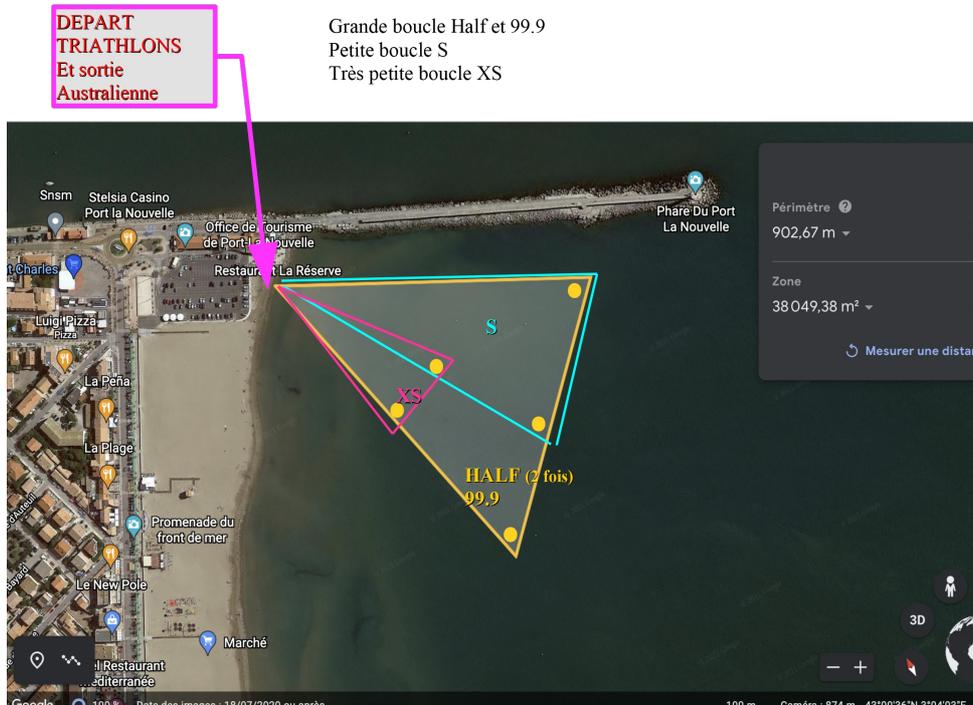
ARTICLE 13 : DROIT A L'IMAGE _ PRISE DE CONNAISSANCE

- Chaque concurrent, de par son inscription à l'une des courses, accepte l'utilisation de son image par l'organisation ou toute entité ayant reçu l'accord de l'organisation, sur tout type de support, sans limite de temps. L'organisateur est libre du droit d'image sur les photos ou vidéos prises à des fins publicitaires ou commerciales.
- Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance de ce règlement et accepte l'intégralité de ses termes.

ARTICLE 14 : BREIFING DE L'EPREUVE

NATATION : La partie natation se déroule proche en mer à l'arrière du Casino de Port la Nouvelle. Le parcours de toutes les épreuves vous sera expliqué avant les départs.

La mise en place devrait se rapprocher du plan ci dessous :



VELO :

- TRIATHLONS HALF et 99.9 : La route entre Port la Nouvelle et Sigean est une double voie. Nous vous demandons de circuler sur la voie la plus à droite et même sur le bas côté qui est très bien goudronné de manière à laisser libre la voie la plus à gauche pour les autres usagers de la route.

La traversée des villages sera sécurisée par un maximum de signaleurs. Dans certaines communes comme Talairan ou Coustouge, il y a des changements de direction dont les virages sont assez serrés. Il faudra y être très vigilant. Les routes, partant de Talairan jusqu'à l'embranchement D123/D611 après Fontjoncouse (km 45 au km 64), sont étroites et parfois sinueuses. Gardez à l'esprit que vous n'êtes pas prioritaire et que vous pourriez y croiser certains usagers. La vigilance reste de mise sur ce trajet. Sur le retour entre Sigean et Port la Nouvelle, nous vous demandons, sur les deux voies, de circuler le plus à droite.

<https://connect.garmin.com/modern/course/81160015>

- TRIATHLONS S et XS :

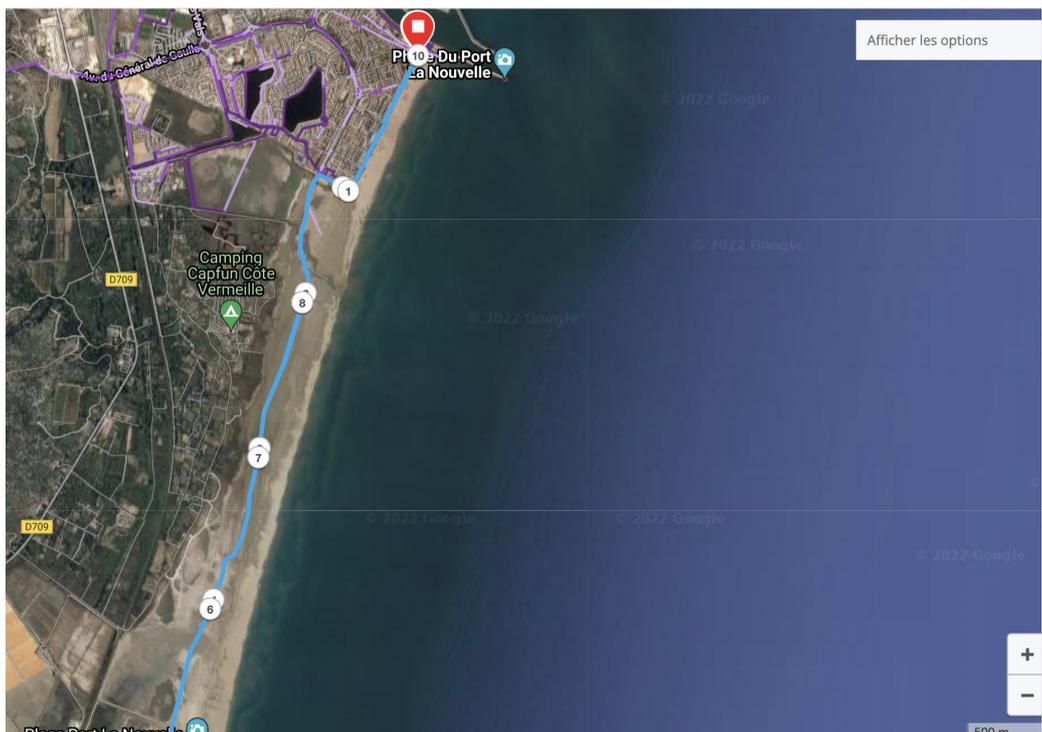
Soit en circuit ouvert entre Port la Nouvelle et Sigean (à faire 3 fois pour le S et 1 pour le XS) : <https://connect.garmin.com/modern/course/82846970>

•

Courses ouvertes par motocyclistes et fermées (pour les plus longues) par voiture balai. Signalisation au sol en rose.

COURSE A PIED :

Pour toutes les courses, elle se déroule sur Port La Nouvelle du Front de Mer à la zone lagunaire en direction de Leucate. La signalisation sera également matérialisée par de la peinture (temporaire) rose au sol. Les demi-tours seront matérialisés par des panneaux demi-tours qui comporteront pour chacun d'entr'eux, le nom de la course sera concernée.



RAVITAILLEMENT VELO

Half et 99.9 : Village de Saint Laurent de la Cabrerisse (km40). Zone de ravitaillement signalée au sol. Zone de propreté en suivant cette zone.

RAVITAILLEMENTS COURSE A PIED

- Sortie Parc à vélo
- Km 4,5 (demi tour du 99.9)